

AMIS NOTRE-DAME DE LA LEGION D'HONNEUR

PROCES VERBAL

de l'Assemblée générale du 9 mars 2019 à 10 heures
à la Maison Paroissiale à Longué

1. Les concerts :

- Pour la 4^{ème} fois nous avons reçu l'Académie d'orgue le 12 juillet. Un récital d'orgue clôturait leur séjour. C'était Florian-Baptiste Marle-Ouvrard, titulaire des orgues de Saint Eustache à Paris. Il a été très applaudi.
- Le dimanche 2 décembre, nous avons invité le Chœur des Mauges pour un concert de Noël. Nous avons fêté le 40^{ème} anniversaire de la création de l'association. Un public nombreux est venu pour cet événement. La soirée se terminait avec le verre de l'amitié.

2. Rapport financier de l'année 2018, qui a été approuvé à l'unanimité :

DEBIT		CREDIT	
2 concerts	1 000,00 €	2 concerts	964,40 €
Frais de bureau	145,68 €	Subvention Mairie	500,00 €
Frais bancaires	35,00 €	Cotisations 2018	2 124,00 €
Cotis. vsite internet	48,73 €	Cotisations 2019	545,00 €
Assurance	140,98 €	Intérêts livret	184,80 €
1 messe	17,00 €	Vente livres	24,00 €
Cotis. Orgue Pays de Loire	50,00 €		
Frais poste	163,20 €		
Frais réception	120,11 €		
TOTAL DEPENSES	1 720,70 €	TOTAL RECETTES	4 342,20 €
			- 1 720,70 €
		EXCEDENT 2018	2 621,50 €
TRESORERIE AU 31/12/2018 :		SOLDE AU 31/12/2017	25 847,88 €
CREDIT MUTUEL CC	3 901,13 €	RESULTAT D'EXPLOIT.	2 621,50 €
Chèques non débités au 31/12/18	- 257,58 €		
LIVRET	24 825,83 €		
SOLDE AU 31/12/2018	28 469,38 €	TOTAL AU 31/12/2018	28 469,38 €

3. Rapport moral

Un fait marquant pour la marche de notre association est le montant des cotisations. Du fait de recevoir une déduction fiscale, il a considérablement augmenté.

Le 11 novembre 2018, le 100^{ème} anniversaire de la fin de la Grande Guerre avait attiré de nombreuses personnes. La journée commençait avec une messe solennelle et se

poursuivait, sous la pluie, devant le monument aux morts pour se terminer à la mairie autour d'un verre d'amitié.

En 2019 la moquette autour de l'autel dans l'église va être remplacée. L'association va y contribuer à hauteur de 3720,31 €.

Nous avons accueilli l'année dernière un groupe de légionnaires de Touraine.

Une bonne nouvelle : un legs de Madame Viviane PILLOT de 20 000.-€ qui est destiné à la rénovation de l'église. Nous proposons d'utiliser ce montant pour établir une séparation en verrerie de la chapelle Notre Dame de Thenais.

4. Le conseil d'administration est réélu à l'unanimité

Nous avons l'honneur d'accueillir M. Guy MASSIN LE GOFF, conservateur honoraire des antiquités et objets d'art de Maine et Loire, qui a brossé l'historique architectural de l'église Notre-Dame de la Légion d'Honneur ainsi que du presbytère. Il a été chaleureusement applaudi pour cette passionnante prestation.

Roselyne BESNARD, présidente